



**Municipalité de la Commune  
d'Arzier-Le Muids**

**Préavis No 04/2026  
Au Conseil communal**

Demande de crédit de CHF 240'000.-- TTC pour le  
remplacement de la conduite d'eau potable et la mise en  
conformité EU/EC du chemin de la Grange

Délégué municipal

*M. Frédéric Guilloud*

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères,  
Messieurs les Conseillers,

## 1. Préambule

La conduite d'eau potable alimentant le chemin de la Grange est ancienne et a fait l'objet de plusieurs fuites et réparations ces dernières années. Cette conduite en fonte de diamètre 100 mm, doit être remplacée à court terme selon le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE). En plus de présenter de nombreuses fuites, elle est sous-dimensionnée en regard des exigences actuelles en matière de défense incendie.

Par ailleurs, dans le cadre de la planification communale de l'évacuation des eaux, le PGEE (Plan général de l'évacuation des eaux), approuvé par les instances cantonales, prévoit à court terme la poursuite de la mise en système séparatif dans les secteurs non encore équipés, ce qui est le cas en l'espèce. En effet, une partie de ce secteur est encore en système unitaire (eaux usées EU et eaux claires EC mélangées). Il est donc impératif de mettre le réseau en système séparatif à brève échéance.

## 2. Description du projet d'eau potable<sup>1</sup>

### 2.1. Situation actuelle

La conduite d'eau potable communale alimentant les parcelles 1002, 998, 995, 811, 757 et 751 est en fonte de diamètre 100 mm, sa date de pose est inconnue, donc probablement très ancienne, et son tracé est approximatif. La conduite présente de nombreuses fuites et réparations.

Compte tenu des spécifications actuelles ainsi que des exigences de l'ECA concernant la protection incendie (diamètre minimal requis, 125 mm), l'état de la conduite en fonte de 100 mm est jugé insuffisant et non conforme aux normes.

### 2.2. Situation projetée

Le PDDE, document de référence en matière de planification et de développement du réseau d'eau, prévoit de remplacer à court terme, le solde de la conduite du chemin de la Grange. Il s'agit du tronçon A-C du plan projet 1783/1.

La conduite projetée est prévue en PE de diamètre 160/130.8 mm sur l'ensemble du linéaire. En raison des risques de fragilisation de l'ancienne conduite, qui pourrait être déstabilisée pendant les travaux, les parcelles seront probablement toutes alimentées provisoirement durant le chantier. Ensuite, les prises privées seront transférées à la nouvelle conduite communale par étapes. Lors des travaux, l'état des conduites privées pourra être appréhendé et les propriétaires privés dont l'état des conduites est mauvais seront invités à les remplacer jusqu'à l'intérieur de l'habitation.

---

<sup>1</sup> Plan 1783/1A - Annexe 1

### **3. 3. Description du projet d'égouts<sup>2</sup>**

#### **3.1. Situation actuelle**

Le chemin de la Grange est en partie en système unitaire. Ce système unitaire est amené à disparaître au profit du système séparatif, à savoir la séparation intégrale des eaux usées (EU) et des eaux claires (EC). Le passage en système séparatif nécessite la mise à disposition de 2 collecteurs pour l'évacuation des eaux, l'un pour les EU et l'autre pour les EC.

Selon les informations du SIT communal, les parcelles 757, 995 et 998 rejettent des eaux mélangées dans le collecteur communal, alors que les autres parcelles séparent déjà leurs eaux en amont du réseau communal. Le projet d'égouts prévoit donc de mettre en conformité les collecteurs EU et EC communaux.

Par ailleurs, à la suite du passage caméra du collecteur unitaire, il a été constaté un état moyen. En effet, celui-ci n'est plus étanche au droit de quatre jonctions de tuyaux bétons.

#### **3.2. Situation projetée**

De manière générale, il est prévu de chemiser l'ancien collecteur unitaire pour sa réaffectation en collecteur d'eaux claires, ainsi que la réalisation d'un nouveau collecteur d'eaux usées en parallèle. Le matériau utilisé pour tous les collecteurs projetés (EU et EC) est du polypropylène (PP) avec un enrobage de gravillons.

Un nouveau collecteur EU est projeté du point 1 jusqu'au point 4. Au point 1, le nouveau collecteur EU sera raccordé dans celui quasiment neuf posé durant la phase préliminaire de construction du collège. Deux nouvelles chambres de visite seront créées : au point 3 pour reprendre les EU du collecteur privé de la parcelle 811 et au point 4 pour raccorder les EU des différentes propriétés en ce point, qui marquera la fin de l'équipement public.

L'artère principale EU dans le chemin de la Grange est prévue en diamètre 250 mm, le futur collecteur EC, actuellement unitaire, restera en diamètre 300 mm après le chemisage.

### **4. Autres services**

#### **4.1. Commune**

La Municipalité a décidé de profiter des travaux pour réaliser une réfection complète du chemin sur la totalité de l'emprise des travaux. Bien que le plan d'entretien des routes estimait que ce chemin était dans un état « satisfaisant », tant les travaux du CSI Le Bix que les interventions prévues ci-dessus, obligent à procéder à une réfection totale.

D'autre part, ce chemin n'est pas équipé de grilles de récupération d'eau à l'heure actuelle. Les observations du service technique de la Commune, lors d'épisodes pluvieux, ont mis en évidence de fortes venues d'eau, non seulement du chemin, mais également de la parcelle agricole N° 1001. Il est donc prévu de mettre en place deux caniveaux en travers du chemin afin de collecter les eaux de ruissellement.

---

<sup>2</sup> Plan 1784/1 - Annexe 2

## 4.2. Romande Energie

Consultée dans le cadre de ce projet, la Romande Energie a manifesté son intérêt de mettre en place des tubes PE 150/163 mm en fouille commune sur la totalité du linéaire. Un tube sera posé sur 50 m, entre la parcelle 810 et le point C (plan projet 1783/1A). Un second tube sera posé, à côté, sur l'ensemble du linéaire, à savoir 150 m, du point A au point C (plan projet 1783/1A). Les coûts de cette partie du projet ne font pas partie de ce préavis et seront financés directement par Romande Energie.

## 5. Coûts

Travaux de génie civil EU/EC	CHF	103'690.53
Etude et suivis EU/EC	CHF	19'500.00
Travaux de génie civil eau potable	CHF	35'190.55
Travaux d'appareillage	CHF	35'200.80
Etude et suivis eau potable	CHF	13'200.00
<b>Total intermédiaire HTVA</b>	<b>CHF</b>	<b>206'781.88</b>
Divers, imprévus (arrondi à env. 7.37%)	CHF	15'234.77
<b>Sous-total HTVA</b>	<b>CHF</b>	<b>222'016.65</b>
TVA 8.1%	CHF	17'983.35
<b>Total TTC</b>	<b>CHF</b>	<b>240'000.00</b>

Nous précisons ici qu'un montant de CHF 55'000.-- sera également nécessaire pour la réfection de l'enrobé de la route, une fois les travaux réalisés. Dans la mesure où le chantier du CSI Le Bix a dégradé la route de manière conséquente, 50 % du montant susmentionné, soit CHF 27'500.--, sera imputé au projet du CSI Le Bix. Le solde sera financé par le préavis 12/2025 Demande de crédit cadre de CHF 500'000.-- TTC pour les réfections routières sur les années 2025 et 2026. Ainsi, aucun montant n'est prévu dans le présent préavis pour la réfection de l'enrobé.

## 6. Charges d'exploitation (fonctionnement)

Les charges financières annuelles moyennes sont estimées à CHF 6'440.--. Représentant les intérêts (2%) et les amortissements projetés sur 60 ans.

A noter que la durée d'amortissement est dictée par le modèle comptable harmonisé 2 (MCH2).

## 7. Plan d'investissement

Cette dépense figure au plan d'investissement en 2026, pour un montant estimé à CHF 120'000.--.

## 8. Conclusion

Le projet poursuit les objectifs généraux du PGEE approuvé par les instances cantonales, prévoyant à terme la mise en système séparatif intégral du territoire communal construit. Il permet d'achever complètement l'équipement en système séparatif de ce secteur.

Quant au réseau d'eau potable, le projet permet un renouvellement de la conduite existante en fonte 100 mm, sa mise en conformité par rapport aux exigences actuelles en matière de défense incendie et l'amélioration de la sécurité d'alimentation, tout ceci en conformité avec le Plan directeur de la distribution de l'eau (PDDE).

Enfin, à la suite du renouvellement des infrastructures sous ce chemin, celui-ci sera réfectionné sur toute sa largeur.

Compte tenu de ce qui précède, ce projet constitue une amélioration significative de l'état d'équipement des infrastructures communales dans ce quartier.

Ainsi, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre la décision suivante :

### LE CONSEIL COMMUNAL D'ARZIER - LE MUIDS

Vu le préavis municipal n° 04/2026 relatif à la demande de crédit de CHF 240'000.-- TTC pour le remplacement de la conduite d'eau potable et la mise en conformité EU/EC du chemin de la Grange

Vu le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet

Vu le rapport de la commission des finances

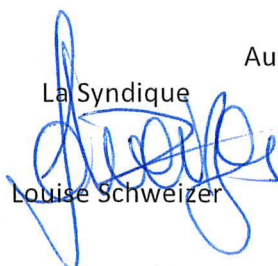
Ouï les conclusions des deux commissions précitées

Attendu que celui-ci a été régulièrement porté à l'ordre du jour

### Décide

- d'adopter le préavis municipal n° 04/2026 relatif à la demande de crédit de CHF 240'000.-- TTC pour le remplacement de la conduite d'eau potable et la mise en conformité EU/EC du chemin de la Grange
- de financer ce dernier par l'emprunt

Ainsi délibéré par la Municipalité dans sa séance du 1<sup>er</sup> avril 2026, pour être soumis à l'approbation du Conseil communal.

La Syndique  
  
Louise Schweizer

Au nom de la Municipalité



Le Secrétaire  
  
Quentin Pommaz

1783/1A

PROJET

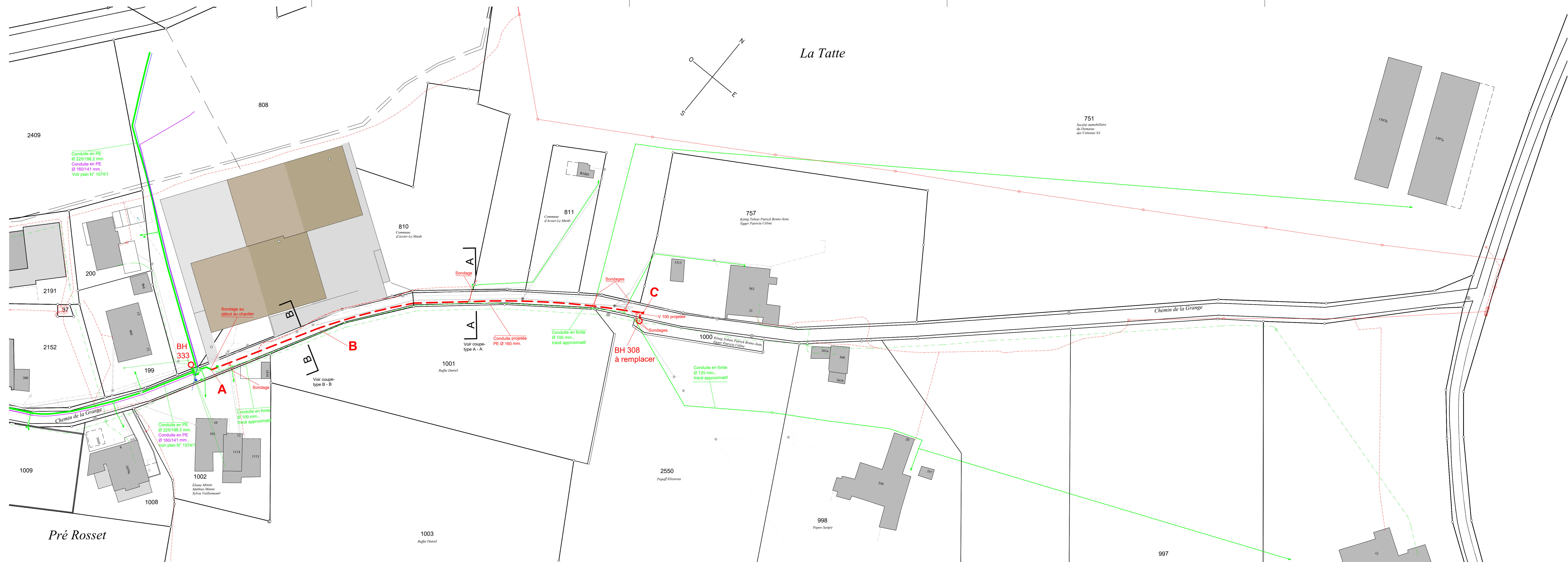
Commune d'Arzier - Le Muids  
Réseau de distribution d'eau potable  
Etage inférieur des Coteaux  
Remplacement de la conduite  
au chemin de la Grange

Situation 1:500



Avenue de la Harpe 1  
1007 Loussier  
Tél: 021 616 43 35  
info@miazweisser.ch  
www.miazweisser.ch

Date	Dessin	Corrigé	Modification
11.02.25	AL	S.M.	-
18.02.25	AL	S.M.	Ajout noms propriétaires et modifications coupes-typés

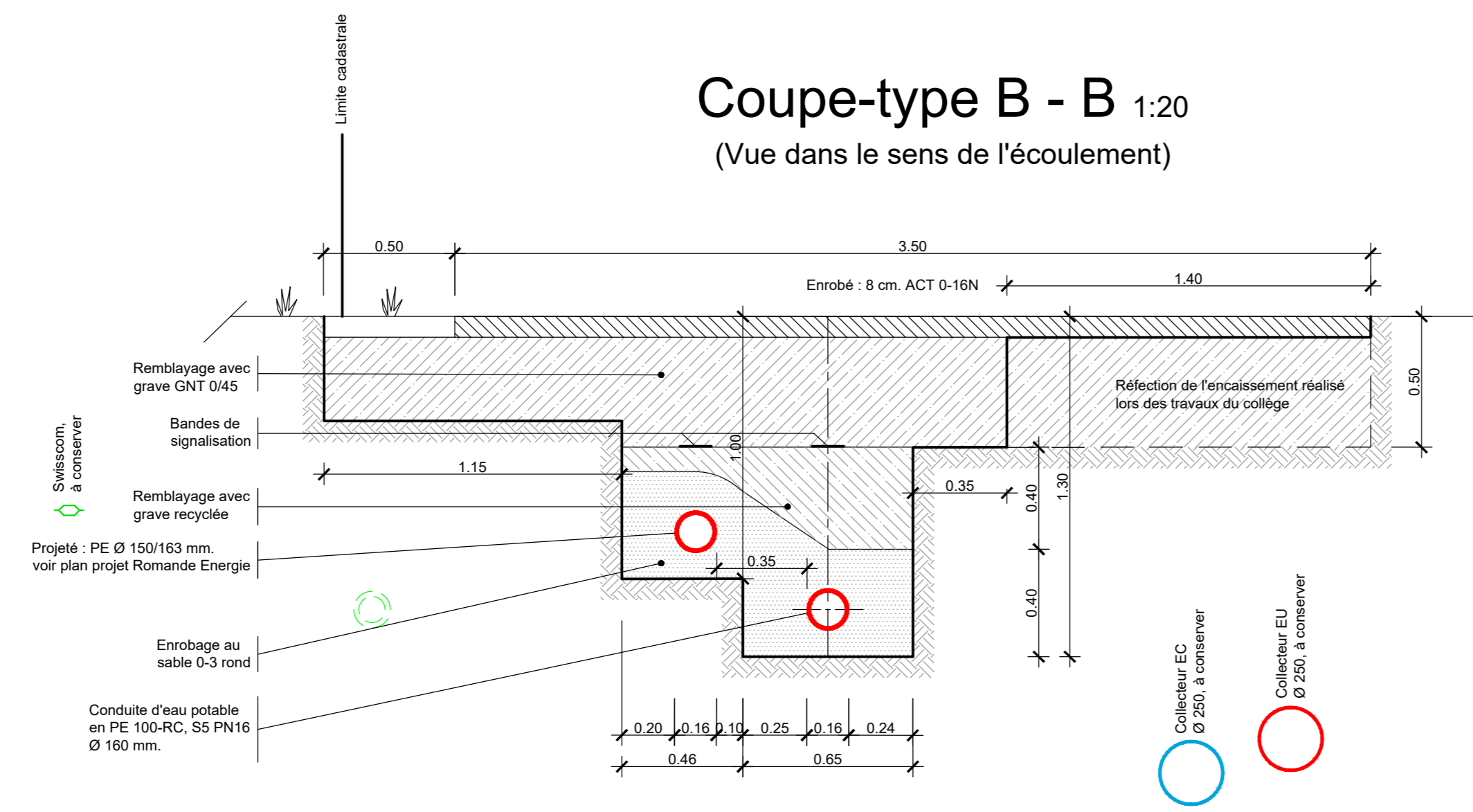


- Légende :**
- Conduite d'eau potable communale existante
  - Conduite d'eau potable communale projetée
  - Conduite d'eau des fontaines
  - Conduite d'eau potable à désaffecter
  - Source privée Kocher tracé exact / tracé approximatif
  - Vanne d'arrêt simple existante
  - Vannes d'arrêt simple / Combi IV, existantes
  - Vanne d'arrêt simple projetée
  - **BH333** Borne-hydrant avec N° et vanne d'arrêt existantes
  - Vanne d'arrêt simple à supprimer
  - ↑ ↓ Vannes de prise pour les particuliers existante tracé exact / tracé approximatif / projetée / à supprimer
  - Romande Energie, tube existant
  - Swisscom, tube existant
  - Collecteurs EU/EC existants
  - Collecteurs EU/EC projetés

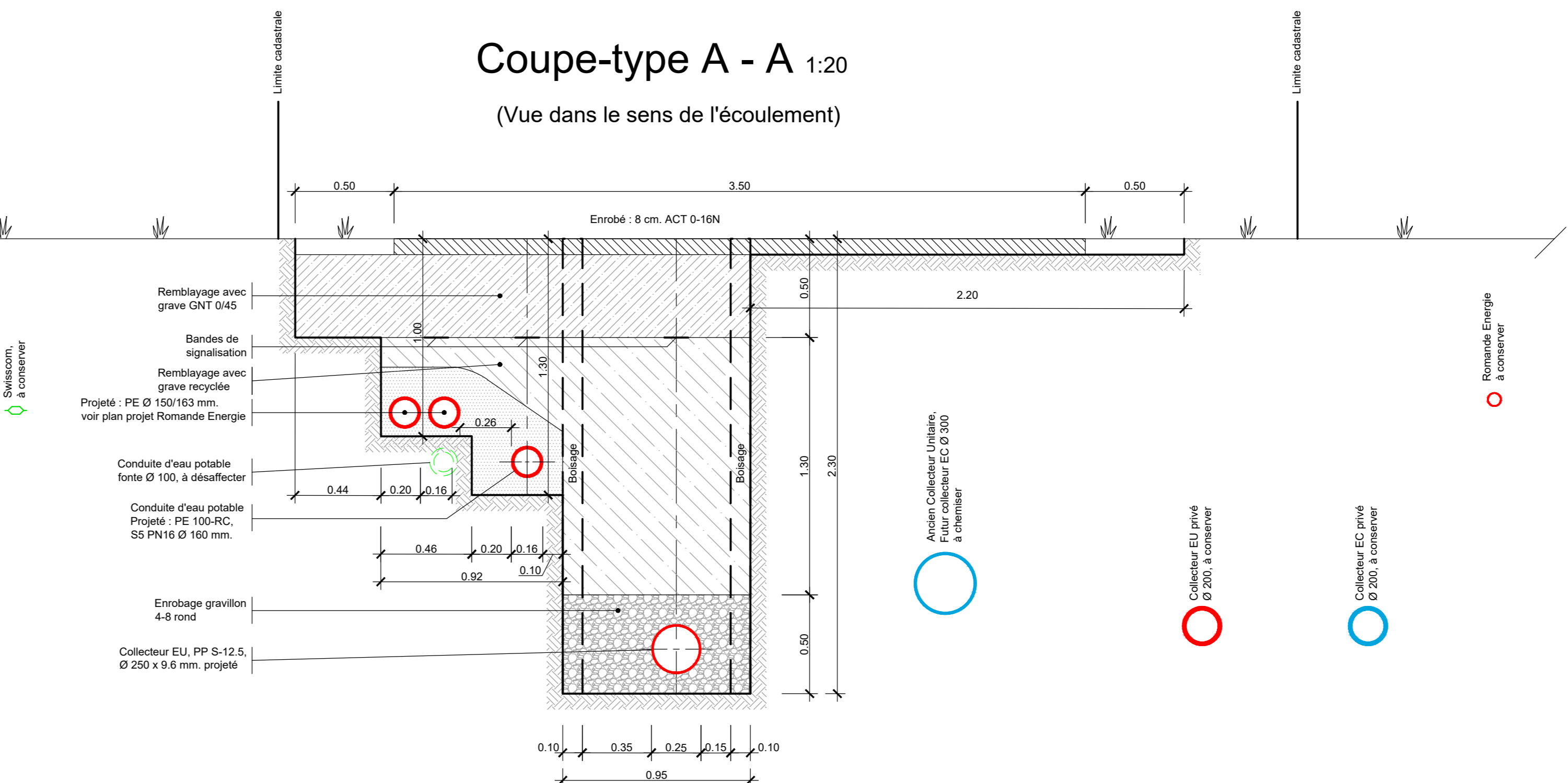
Conduite d'eau potable communale en tuyaux PE 100-RC, S5, PN 16, avec extrémités lisses pour soudure bout à bout

Tronçon	Diamètre de la conduite	Longueur
A - B	PE 160/130.8 mm.	147.00 m'
B - BH 308	PE 125/102.2 mm.	3.00 m'
Longueur totale de la conduite = 150.00 m'		

**Coupe-type B - B 1:20**  
(Vue dans le sens de l'écoulement)



**Coupe-type A - A 1:20**  
(Vue dans le sens de l'écoulement)



1784/1

PROJET

**Commune d'Arzier - Le Muids**  
**Réseau d'égouts**  
**Mise en conformité des EU/EC dans**  
**le secteur du hameau de la Grange**

Situation 1:500



Avenue de la Harpe 1  
 1007 Louzanna  
 Tél. 021 614 43 55  
 info@miazweisser.ch  
 www.miazweisser.ch

Date	Dessiné	Corrigé	Modification
16.02.26	A.L.	S.M.	



**Légende :**

- EU PVC 200 -32.10- Collecteur d'eaux usées (EU) communal projeté, tuyau en chlorure de polyvinyle avec diamètre, longueur et pente du collecteur entre les chambres
- EC PVC 250 -32.10- Collecteur d'eaux claires (EC) communal projeté, tuyau en chlorure de polyvinyle avec diamètre et longueur. Pente identique que collecteur EU
- - - Collecteurs EU/EC privés projetés
- Collecteurs d'eaux usées (EU) communaux / privés, existants
- Collecteurs d'eaux claires (EC) communaux / privés, existants
- - - Collecteurs EU / EC / umbans à désaffecter après les travaux
- p 0.20 / p 0.10 Chambre de visite EU / EC avec profondeurs
- Grille d'évacuation des eaux de surface existante
- Descente de chéneau
- - - Romande Energie, tube souterrain / ligne aérienne existant
- - - Swisscom, tube existant
- - - Eau potable, conduite existante
- - - Eau potable, conduite projetée
- Conduite d'eau des fontaines
- - - Source privée Kocher tracé exact / tracé approximatif

**Collecteurs EU/EC communaux projetés**

Tronçon	Collecteurs d'eaux usées PP		Collecteurs d'eaux claires PP	
	tuyaux / diamètre	longueur	tuyaux / diamètre	longueur
1 - 2	PP-HM, SN12 250 x 9.6 mm.	30.00 m'	PP-HM, SN12 300 x 12.1 mm.	4.00 m'
2 - 3	PP-HM, SN12 250 x 9.6 mm.	40.00 m'	A chemiser Ø 300 mm.	44.00 m'
3 - 4	PP-HM, SN12 250 x 9.6 mm.	36.00 m'	A chemiser Ø 300 mm.	34.00 m'
	<b>Longueur totale EU =</b>	<b>106.00 m'</b>	<b>Longueur totale EC =</b>	<b>4.00 m'</b>

**IMPORTANT :**  
 Les attentes des collecteurs EU/EC des privés seront posées 10 cm. en dessus des radiers des collecteurs communaux principaux et auront des pentes de 2%.  
 Les attentes des collecteurs EU/EC seront obturées hermétiquement par des bouchons AVEC joint.

**Coupe-type A - A 1:20**  
 (Vue dans le sens de l'écoulement)

